|  |  |
| --- | --- |
| **Exemple de fiche métier : Personnel de terrain**  **Quelles précautions prendre lors de la reprise du travail pour lutter contre la propagation du Covid 19 ?** | |
| **Risques de transmission** | * **Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée** * **Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage (mains non lavées, surfaces contaminées telles que objets, cartons ou poignées ; le virus peut survivre de quelques heures à quelques jours** * **Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez des aliments, des bouteilles ou verres ou tasses avec d’autres** * **Lors d’un contact de la main vers la bouche, le risque est très important** |
|  | **3 phases essentielles dans toute action** |
| **Préparer** | Le 1er jour d’ouverture du site  Participer à la réunion d’information animée par la Direction : contraintes et bonnes conduites à tenir face aux membres ou aux clients et entre collègues.  Prendre connaissance des horaires de prise de poste car des arrivées individualisées avec des horaires éventuellement décalés vont être prévues pour éviter tout rassemblement ou tout croisement avec des joueurs pendant le temps de travail ; des temps d’habillage, de déshabillage et de nettoyage supplémentaires seront inclus dans le temps de travail.  Prendre connaissance de la conduite à tenir sur les parcours (application des nouvelles normes). |
| **Réaliser** | En préambule : principes généraux   1. Respecter ses horaires de travail et ses temps de pause. 2. Respecter les horaires décalés établis par la Direction s’il y a lieu. 3. Respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières (ne pas serrer les mains, rester à distance des clients, des membres et de ses collègues, éternuer dans son coude, se laver les mains régulièrement, utiliser du gel hydroalcoolique et porter des gants jetables et éventuellement un masque en cas d’échange avec les autres salariés, membres ou clients si les règles de distanciation ne peuvent être respectées). 4. Avoir toujours avec soi un petit flacon de gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains en cas de contact par mégarde ou transmission d’objet.   Lors de l’arrivée sur site :   * + - 1. Se laver les mains au savon dès l’arrivée sur site.       2. Se changer aux vestiaires en respectant les gestes barrières.       3. Ne pas utiliser l’eau sous trop forte pression pour éviter les particules en suspension et éclaboussures.       4. Se munir de gants jetables ou de gants de travail individuels, de gel hydroalcoolique, d’un masque et des lunettes et des équipements de protection individuelle nécessaires pour la journée de travail.       5. Se munir éventuellement du matériel individualisé qui a été distribué.   Prendre les consignes de son manageur, soit en direct en respectant les mesures de distanciation sociale, soit en consultant un tableau de consignes, soit en consultant les données envoyées sur son téléphone.  **Lors de l’intervention ne jamais oublier le sens du service malgré les contraintes supplémentaires liées à l’exercice des missions.**  **Aucun travail en équipe n’est en principe autorisé.**  **Si une intervention à plusieurs est nécessaire, travailler en binôme ou trinôme composé des mêmes collègues, privilégier le travail côte à côte (et non face à face) en respectant une distance de sécurité et éviter le passage direct de charge entre salariés.**   1. Respecter les accès et la signalétique (clients, membres). 2. Respecter les distances de sécurité vis à vis d’un client, d’un membre ou d’un collègue. 3. Utiliser seul le véhicule qui a été attribué en cas de déplacements sur différentes zones sur le site. 4. Être toujours muni de sa propre radio ; le travail en équipe devra se faire en portant un masque lorsque les règles de distanciation ne pourront être respectées ; il est impératif de rester joignable et de pouvoir donner une alerte en cas d’incident ou d’accident. 5. Ne pas prêter son outillage et matériel individuel. 6. En cas de contact par mégarde ou transmission d’objet, se désinfecter les mains avec le flacon individuel de gel hydroalcoolique fourni. 7. Pour toute utilisation de matériel collectif : toujours désinfecter le matériel avant utilisation en instituant sur le volant, le levier de vitesse et le frein à main ; réitérer cette procédure en fin d’utilisation. 8. Se laver les mains avant et après utilisation. 9. Désinfecter et nettoyer précautionneusement le matériel utilisé en utilisant les produits mis à disposition ou de l’eau savonneuse. 10. Se laver les mains régulièrement. 11. Analyser les risques liés à chaque tâche ou travail à réaliser au-delà des risques sanitaires et respecter les règles de sécurité métier.   **En fin d’intervention**   1. Désinfecter les EPI après chaque utilisation. 2. Désinfecter et nettoyer précautionneusement le matériel utilisé en utilisant les produits mis à disposition ou de l’eau savonneuse. 3. Ranger le matériel nettoyé. 4. Jeter les gants, masques utilisés dans une poubelle dédiée à cet usage. 5. Se laver les mains.   **Consignes spécifiques concernant les objets oubliés ou perdus dans l’enceinte du golf :**   1. Ramasser l’objet si possible avec des gants jetables. 2. Désinfecter l’objet si cela est possible. 3. Le déposer dans une zone définie à cet effet par la Direction. 4. Jeter les gants et se laver les mains ou, en l’absence de gants, se laver les mains à l’eau savonneuse. |
| **Vérifier** | S’assurer que des masques, gants et des produits désinfectants sont bien disponibles en quantité suffisante à son poste de travail ; alerter la personne en charge de la gestion de ces stocks selon la procédure édictée par la Direction  Faire un point en fin de journée avec son manager sur les missions réalisées et les difficultés rencontrées.  Communiquer avec son manageur et ses collègues : reporting quotidien avec identification des points d’amélioration et des bonnes pratiques ; retour et partage d’expérience.  S’assurer du respect des consignes de sécurité autres que sanitaires. |
| **Point d’attention** | Les contraintes nouvelles qui s’imposent à tous ne doivent pas faire oublier :   * Sens du service. * Convivialité. * Rigueur dans l’application des procédures habituelles. |